

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 13 au 17 mars 2019

Présents : Comité Directeur : Serge BARRAGAT, Pierre BELLEUDY, Josselin CAZAUX (Président), Pierre DURET, Natalie FOURBET, Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Laurence MOSTEIRO, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Christine SLAMTI, Jean SOGLIUZZO

Absents : José BOLO, Céline CHATAIGNIER, Marie COROMINES, Clara FABRE

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue sous format dématérialisé (vote par mail) sur la période du mercredi 13 au 17 mars 2019.

Plus du tiers de ses membres s'étant exprimé, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'unique point à l'ordre du jour est le suivant : validation du projet de Convention Ligue PACA / CREPS PACA

Suite à plusieurs interrogations une précision est apportée à l'ensemble du Comité Directeur sur les points suivants :

- barème pour l'accès aux clubs
- différence entre le CQP et le CSAE

Sur ces deux points le président apporte les compléments suivants :

- Diplômes professionnels : il y a actuellement 3 « grands types » de diplômes professionnels en escalade :
 - o Le CQP AESA
 - o Le BPJEPS avec un certificat de spécialisation, le CSAE
 - o Le DEJEPS

Le CQP est mis en place par la FFME et nous devrions en mettre en place un dès la saison prochaine (d'où le « mis en place par la Ligue »). Pour le CSAE et le DEJEPS milieu naturel, c'est le CREPS qui les met en place.

- Pour le barème pour les clubs, il n'est pas encore connu à ce jour... le CREPS étant en train de le définir. Un barème historique, à l'heure, et jamais utilisé... est actuellement en vigueur.
Sur ce point, ce qu'il faut retenir : si le club fait partie de la dynamique régionale d'accès au haut niveau (i.e. Club listé par la Ligue) et que le club vient pour un créneau entraînement (i.e. ce n'est pas le créneau quotidien), accès gratuit à la SAE, sinon, accès payant.

Il est demandé au Comité Directeur de se prononcer sur la validation de la convention.

Prénom NOM	Avis
Josselin CAZAUX	Favorable
Claude FULCONIS	Favorable
Patricia GAUBERTI	Favorable
Serge BARRAGAT	Favorable
Pierre BELLEUDY	Favorable
Pierre DURET	Favorable
Natalie FOURBET	Favorable

Prénom NOM	Avis
Gilles MAUTRET	Favorable
Laurence MOSTEIRO	Favorable
Alain RIGHI	Favorable
Isabelle ROCHER	Favorable
Christine SLAMTI	Favorable
Jean SOGLIUZZO	Favorable

N'ont pas pris part au vote : José BOLO, Céline CHATAIGNIER, Marie COROMINES, Clara FABRE.

Le projet est validé à l'unanimité des votants.

Sous réserve de disponibilité côté CREPS, une signature serait envisageable le mardi 26 mars prochain.

A Marseille, le 18 mars 2019.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA